

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/011/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 221/05 (AMR 51/133/2005 du 24 août 2005) et ses mises à jour (AMR 51/144/2005 du 9 septembre 2005, AMR 51/173/2005 du 1^{er} novembre 2005, AMR 51/182/2005 du 10 novembre 2005 et AMR 51/210/2005 du 22 décembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (OHIO)

John Spirko (h)

Londres, le 12 janvier 2006

Le 9 janvier, le gouverneur Bob Taft a accordé un sursis de six mois à John Spirko, qui devait être exécuté le 19, afin de laisser plus de temps pour la réalisation de tests ADN.

C'est la troisième fois, depuis le mois de septembre, que le gouverneur de l'Ohio reporte l'exécution de John Spirko. Le premier sursis faisait suite à une requête du Comité des grâces et des libérations conditionnelles de l'Ohio, qui sollicitait un délai supplémentaire pour pouvoir examiner de manière plus approfondie le recours en grâce qui lui avait été soumis. Le gouverneur a prononcé le second en novembre – après que le Comité se fut prononcé contre une mesure de clémence – afin que des tests de recherche d'ADN puissent être réalisés sur des éléments retrouvés sur le lieu du crime.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continuera de surveiller la situation de cet homme et interviendra à nouveau en sa faveur si nécessaire.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*